

## Installations nucléaires de NOGENT-SUR-SEINE

L'article 2.8.1. de l'arrêté du 7 février 2012 fixant les règles générales relatives aux installations nucléaires de base (arrêté dit « INB ») dispose que « l'exploitant définit les modalités permettant à toute personne :

- d'accéder aux informations rendues publiques à l'initiative de l'exploitant ou conformément aux dispositions législatives ou réglementaires qui lui sont applicables;
- d'obtenir la transmission des informations mentionnées à l'article L. 125-10 du code de l'environnement.
  Ces modalités sont publiées sur un site internet choisi par l'exploitant, mises à jour périodiquement et transmises

## 1. Accès aux informations rendues publiques à l'initiative de l'exploitant :

pour information à la commission locale d'information. ».

Mise en ligne sur les pages dédiées à l'installation nucléaire/aux installations nucléaires EDF concernée(s) sur le site edf.fr, d'une fiche reprenant toutes les modalités définies dans le cadre de l'article 2.8.1 de l'arrêté INB sur les « informations rendues publiques à l'initiative de l'exploitant » (dossiers de presse, lettre d'information externe hebdomadaire et/ou mensuelle, plaquette annuelle de bilan, données environnementales, autres supports de communication).

Les informations rendues publiques à l'initiative des installations de Nogent-sur-Seine sont les suivantes :

Intitulé	Comment l'obtenir ?
Rapport annuel d'information du public relatif aux installations	Sur demande: Mission communication
nucléaires de base de Nogent-sur-Seine	CNPE de Nogent-sur-Seine - BP 62
	10401 Nogent-sur-Seine Cedex
	- Tél : 03.25.25.60.60
	Mail: communication-nogent@edf.fr
	ou
	Téléchargeable sur http://edf.fr/nogent
	Rubrique Consulter les informations
	réglementaires
Rapport d'évaluation complémentaire de sûreté de Nogent-sur-Seine	Sur demande: Mission communication
	CNPE de Nogent-sur-Seine - BP 62
	10401 Nogent-sur-Seine Cedex
	- Tél : 03.25.25.60.60
Fiche de presse CNPE Nogent-sur-Seine	Sur demande: Mission communication
	CNPE de Nogent-sur-Seine - BP 62
	10401 Nogent-sur-Seine Cedex
	- Tél : 03.25.25.60.60
	ou téléchargeable sur http://edf.fr/nogent
	Rubrique Lire la fiche de presse
Lettre d'information externe – En direct de la centrale de Nogent-sur-	Téléchargeable sur http://edf.fr/nogent
Seine	Rubrique Consulter les informations
	réglementaires puis Télécharger la
	newsletter
Données environnementales	Intégrées dans la Lettre d'information

	externe – En direct de la centrale de
	Nogent-sur-Seine
	Consultable et téléchargeable sur
	http://edf.fr/nogent
	Rubrique Consulter les derniers résultats
	d'analyses
Rapport Développement Durable	Téléchargeable sur http://edf.fr/nogent
	Rubrique Consulter les informations
	réglementaires
Rapport annuel de surveillance de l'environnement	Téléchargeable sur http://edf.fr/nogent
	Rubrique Consulter les informations
	réglementaires

2. Autres demandes, en particulier l'accès aux informations rendues publiques par l'exploitant conformément aux dispositions législatives ou réglementaires qui lui sont applicables et les demandes relevant de l'article L. 125-10 du code de l'environnement :

Pour obtenir de telles informations, une demande écrite devra être envoyée à une adresse mail. La demande devra spécifier le type d'information demandée. La réponse sera apportée dans les délais fixés par la législation et réglementation en vigueur.

Adresse mail: communication-nogent@edf.fr

3. Publication sur internet des modalités définies dans le cadre de l'art. 2.8.1. sur internet et leur communication à la commission locale d'information (CLI):

La présente fiche fera l'objet, une fois par an, d'une diffusion au président de la CLI et/ou d'une présentation en réunion plénière de la CLI, selon les modalités qui seront définies entre le président de la CLI et EDF.



EDF SA

22-30 avenue de Wagram 75382 PARIS CEDEX 08 – France Capital de 2 084 365 041 euros

552 081 317 R.C.S Paris

www.edf.fr

EDF - CNPE de Nogent-sur-Seine

BP 62

10401 Nogent-sur-Seine Cedex – France

Twitter: @EDFNogent www.edf.fr/nogent